ZOOM SUR LES PLANTES MENACÉES EN ISÈRE

07/05/2019 - PIFH

FIABILITÉ DE LA CARTE :

5/5

COMMENTAIRE

La carte présentée ici localise, à l'échelle du département de l'Isère, le nombre d'espèces (= taxons) de plantes menacées et quasi-menacées (critères NT à CR* de l'UICN), par maille de

5x5 km (carré de 5x5 km de côté).

Dans la légende, les chiffres à côté des pavés colorés, correspondent au nombre d'espèces (= taxons) présents dans une maille, un carré. Le chiffre entre parenthèses correspond quant à lui au nombre de carré de cette couleur que l'on compte au sein du département de l'Isère.

Par exemple, le pavé le plus clair correspond aux mailles au sein desquelles on trouve 0 à 1 espèce menacée. Il y a donc 68 mailles en Isère au sein desquelles on trouve 0 à 1 espèce menacée.

Développées au niveau mondial par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), les Listes rouges des espèces menacées sont considérées comme l'outil de référence pour évaluer l'état de conservation et le risque d'extinction des espèces.

La méthodologie élaborée par l'UICN est basée sur la compilation et l'analyse des connaissances existantes en termes de dynamique de populations, d'étendue et de fragmentation de populations, ainsi que de menaces.

Les Listes rouges n'ont pas de portée réglementaire, mais peuvent servir de base pour l'élaboration de lois et décrets visant à préserver les espèces et jouent ainsi un rôle prédominant dans l'orientation des stratégies de conservation à différentes échelles.

La Liste rouge de la flore vasculaire élaborée en 1989 en Rhône-Alpes a été revue et éditée en 2015. Elle fait le point, à travers l’application des critères définis par l’UICN pour l’élaboration des listes rouges, sur l’état de vulnérabilité de 4 137 espèces de plantes, représentant, selon les sources, 60 à 75 % de la flore de France métropolitaine.

LIENS

- **Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes** *(http://www.pifh.fr/pifhcms/index.php/ressources/telechargement/LISTE-ROUGE-ET-CATALOGUE-DE-LA-FLORE-VASCULAIRE/)* [1]
- **Pôle d'information flore-habitats-fonge d'Auvergne-Rhône-Alpes** *(http://www.pifh.fr/pifhcms/)* [2]